

Formations au CPIE

Formations aux métiers de l'animation (BPJEPS LTP et APT), formations insérantes et qualifiantes à l'environnement (CAPA, Certificat de Spécialisation Education à l'Environnement...), interventions ponctuelles et techniques (faune, flore, paysage, gestion de l'espace, législation...), à tous niveaux, le CPIE Val d'Authie propose des formations initiales ou continues, dispensées par des formateurs spécialisés.

Au centre, où ils disposent d'une logistique adaptée, ou sur site, ces derniers vous aideront à mettre en place les séances de formation qui répondent à vos besoins.

CPIE Val d'Authie

Née en 1976 d'une volonté locale, l'Association pour le Développement et la Promotion de l'Environnement dans le Val d'Authie (ADPEVA) est labellisée Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement (CPIE) d'Auxi-le-Château en 1979.

Affirmant dès lors la nécessité d'agir à l'échelle à l'échelle du bassin versant, elle devient le CPIE Val d'Authie. Ce dernier œuvre depuis toujours au développement de cet espace rural, riche et préservé.

Fort des compétences dont il s'est doté et qui sont reconnues, le CPIE intervient aujourd'hui à l'échelle de la région Nord/Pas-de-Calais.

Membre de l'Union Nationale des CPIE (UNCPIE), association reconnue d'utilité publique depuis 1994, le CPIE Val d'Authie s'enrichit de l'expérience de ses pairs et diffuse son savoir-faire à l'échelle nationale.

En 2005, création d'une Union Régionale des CPIE (URCPIE) participant au développement des formations professionnelles en région Nord/Pas-de-Calais.



25. rue Vermaelen BP23 62 390 AUXI-le-CHÂTEAU
tél. 03 21 04 05 79 fax. 03 21 04 12 78
cpie-authie.cfme@club-internet.fr
www.cpie-authie.org



VAL D'AUTHIE

Centre Régional de Formation aux Métiers de l'Environnement

Formation
Régionale
de niveau Bac

Brevet Professionnel
de la Jeunesse, de l'Education
Populaire et du Sport

Spécialité
Activités Physiques
pour Tous

- Activités physiques d'entretien corporel
- Activités physiques à caractère ludique
- Activités physiques en espace naturel

Mention
Pratiques sportives en lien avec
les Espaces Naturels du territoire



VAL D'AUTHIE

Objectifs

OBJECTIF GENERAL

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS), spécialité Activités Physiques pour Tous (APT), formation de niveau IV (bac), confère à l'animateur les compétences professionnelles suivantes :

- animer et encadrer, de façon directe auprès du public et dans le respect des prérogatives, des activités physiques diverses pour tous publics visant au développement de la personne, dans un cadre éducatif et dans un objectif de découverte et d'initiation ;
- organiser des activités à l'aide de prestataires lorsque la demande du public dépasse les prérogatives, et mettre en oeuvre des projets d'activités ;
- étudier, démarcher, prospecter et analyser le marché de la demande en prestations sportives lui permettant de choisir et de proposer la meilleure opportunité adaptée à son emploi.

OBJECTIF DE L'ACTION

Le CPIE Val d'Authie propose et organise un BPJEPS spécialité APT, mention Environnement et Nature. L'objectif de cette formation est double :

- former des animateurs à exercer des activités socio-sportives pour tous publics dans le cadre de structures professionnelles municipales ou associatives (activités d'entretien corporel, activités physiques ou sportives à caractère ludique, activités de pleine nature);
- former des animateurs à développer des activités physiques dans les milieux naturels de la région Nord/Pas-de-Calais en respectant l'environnement.



Contenu

Les 10 unités capitalisables, constitutives du référentiel de certification de diplôme, sont définies par les objectifs terminaux suivants :

dans les 4 unités capitalisables transversales, quelle que soit la spécialité :

- UC1 : être capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle,
- UC2 : être capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative,
- UC3 : être capable de préparer un projet ainsi que son évaluation,
- UC4 : être capable de participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité.

dans les 5 unités capitalisables transversales de la spécialité :

- UC5 : être capable de préparer une action d'animation dans le champ des activités physiques pour tous,
- UC6 : être capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation d'activités physiques pour tous,
- UC7 : être capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la pratique des activités physiques pour tous,
- UC8 : être capable de conduire une action éducative dans le champ des activités physiques pour tous,
- UC9 : être capable de maîtriser les outils ou techniques des activités physiques pour tous (activités d'entretien corporel, activités physiques ou sportives à caractère ludique, activités de pleine nature).

dans l'unité capitalisable d'adaptation :

- UC10 : être capable d'utiliser les milieux naturels de la région Nord/Pas-de-Calais dans le cadre des activités physiques et sportives, afin de développer des actions d'éducation à l'environnement.

Durée, rythme

Cette formation est organisée en entrée cadencée 2 fois par an.

700 heures d'enseignement en centre :

- sur 1 an pour les demandeurs d'emploi (2 semaines par mois à raison de 4 jours par semaine)
- sur 2 ans pour les personnes en emploi (1 semaine par mois à raison de 4 jours par semaine).

Stage pratique de 680 heures (une partie des UC est validée par le tuteur dans le cadre de la structure d'accueil).

POSITIONNEMENT : à l'issue des tests de sélection, des tests de positionnement peuvent permettre un allègement complet d'UC ou de blocs d'UC.

Lieux de formation

- CPIE Val d'Authie à Auxi-le-Château (62)
- CPIE La Chaîne des Terrils à Loos-en-Gohelle (62)
- Espace Ladoumègue à Méricourt (62)

Coût, hébergement

- 4 500 € pour les salariés (possibilité de financement ou de prise en charge, nous contacter).
- Location de gîte possible à proximité des lieux de formation.

Publics concernés

- salariés (FONGECIF...),
- contrats de professionnalisation,
- contrats aidés,
- demandeurs d'emploi...

Sélections, inscriptions

- Dossier d'inscription à retirer sur le site du CPIE Val d'Authie (www.cpie-authie.org)
- Vérifications des exigences préalables organisées par le CPIE Val d'Authie.
- Epreuves de sélection pour la formation à destination de tous les candidats organisée au CPIE Val d'Authie 2 fois par an.

Renseignements

Christine VASSEUR
tél. 03 21 04 05 79 - cpie-authie.cfme@club-internet.fr